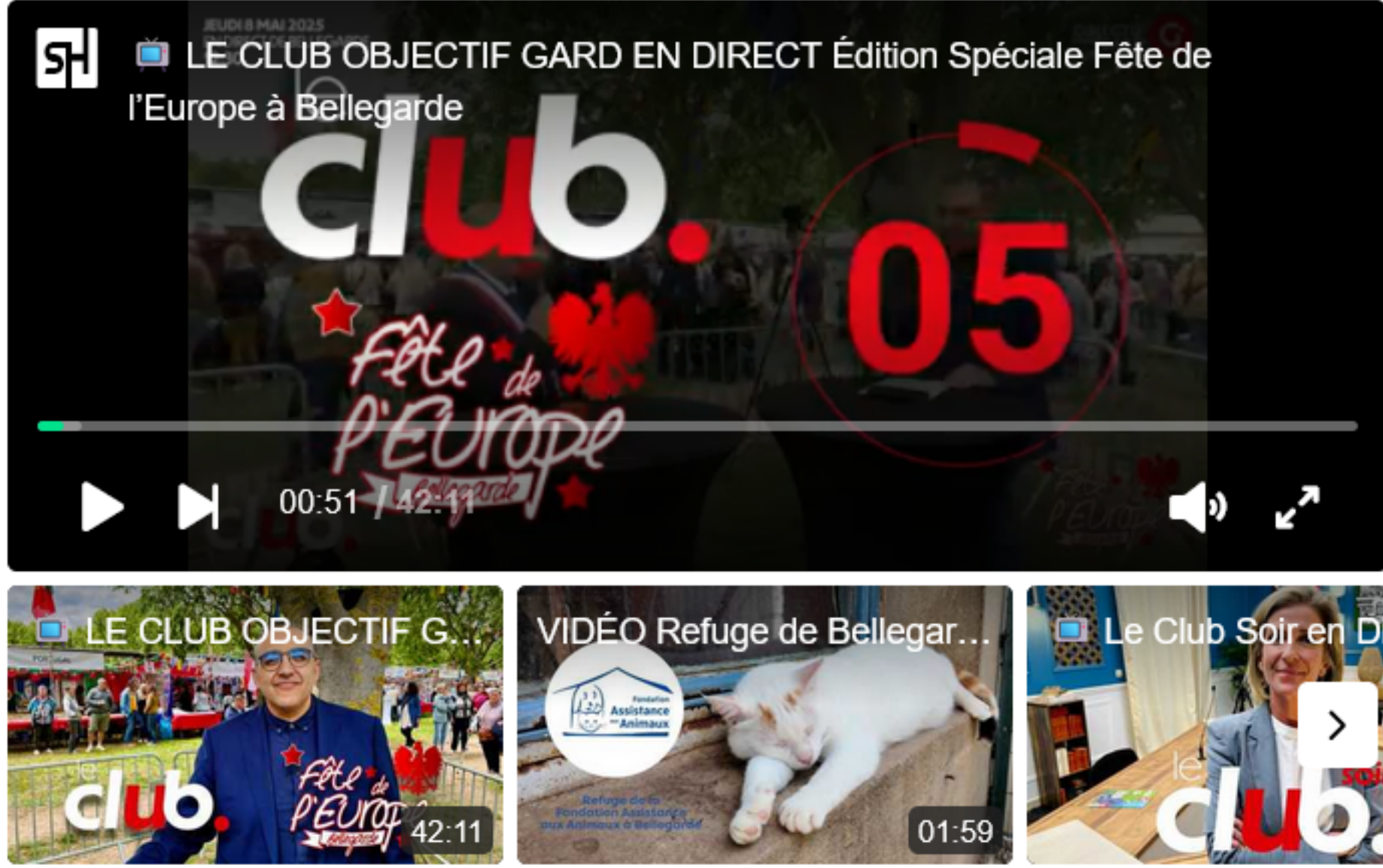


NÎMES MÉTROPOLE Vente de l'Eerie et choix d'Edeis : le résumé du conseil communautaire



Les échanges ont été courtois ce soir dans l'hémicycle (Photo Corentin Corger)



Pour ce dernier conseil communautaire avant les vacances estivales, les débats ont été peu animés. L'essentiel à retenir de ces trois heures d'assemblée est l'adoption de la vente du site de l'Eerie pour 7,6 M€ ainsi que la reconduction d'Edeis en tant que délégataire chargé d'exploiter l'aéroport de Garons.

En préambule de ce conseil communautaire, le président Franck Proust s'est réjoui de retrouver un hémicycle plein sans jauge de limitation : *"je n'avais pas encore eu la chance de voir cet hémicycle plein, pourvu que ça perdure."* Ce dernier a ensuite félicité tous ceux élus au conseil départemental et régional. De retour de Bruxelles, Franck Proust est revenu sur l'éventuel projet industriel d'assemblage des bombardiers d'eau qui représenterait plusieurs centaines de millions d'euros d'investissement et plusieurs milliers d'emplois. *"Rien est acquis mais il faut se battre, vous pouvez compter sur ma pugnacité. Concernant le centre d'excellence européen, une réponse devrait tomber le 31 juillet"*, a-t-il expliqué.

Pour commencer ce conseil communautaire, place à 27 délibérations sur les finances avec le vote du budget supplémentaire au budget principal. Frédéric Beaume, vice-président délégué aux finances, a présenté les différentes dépenses et recettes des budgets d'investissement et de fonctionnement. Un chiffre à retenir, celui d'une *"dette qui doit se rembourser sur 11,6 années"*. Sur cette question, le Communiste Vincent Bouget demande la parole et s'interroge sur Magna Porta, la zone d'activité prévue autour de la gare Nîmes-Pont du Gard, de pourquoi acquérir des terrains sans savoir quoi y installer dessus. *"Il y a des difficultés financières et on continue à acheter des terrains"*, s'étonne le nouveau conseiller départemental.

"On est obligé de se rendre propriétaire de ces terrains. Après ce n'est pas un problème d'intérêt mais l'inscription du parc à thème n'a pas été mis au Scot (Schéma de Cohérence Territoriale), c'est un peu long de le modifier", se défend Franck Proust qui ajoute que des porteurs de projet auraient dû se rendre hier sur place. *"Ce parc à thème est toujours un objectif mais il ne se fera pas dans les cinq ans"*, assure Frédéric Touzellier, vice-président délégué à l'aménagement du territoire. *"La difficulté supplémentaire concerne les compensations agricoles, ce qui n'était pas le cas il y a deux, trois ans"*, tient à préciser le président rappelant que *"le mas Larrier nous coûte la peau des fesses."* La Gauche s'abstient majoritairement sur ces questions.

"Un directeur peu recommandable"

Place ensuite à une délibération attendue concernant la désaffectation, le déclassement et la cession du site de l'Eerie pour 7,6 M€ à Tissot GGL Groupe et Holding Tissot. Ce bâtiment de 9 685 m2 héberge différentes activités d'enseignement et de formation et a été acheté en 2016 par l'ancien président de Nîmes métropole Yvan Lachaud. *"Que vont devenir ces organismes de formation ? Une école est partie sur Toulon, des classes préparatoires repartent sur Montpellier, c'est regrettable pour la jeunesse de notre territoire"*, réagit ce dernier. C'est Daniel-Jean Valade, vice-président délégué à l'enseignement supérieur qui se charge de lui répondre : *"concernant l'école d'ingénieurs Isen/Yncrea Méditerranée, c'est elle qui a décidé de partir. Les autres structures sont sous la responsabilité du futur propriétaire."*

Un élu qui a souhaité mettre en avant des arguments chiffrés justifiant la vente de ce site. *"On dépense 10 M€ pour ce site pour un 1M€ de recettes. Le fait de ne pas réaliser l'Eerie 2 va permettre de réaliser une économie de 13 M€."* *"Un tel montant pour faire venir des écoles fantômes avec un directeur peu recommandable (NDLR : au sujet de l'Isen) ce n'est pas dans ma stratégie"*, complète Franck Proust. Ce mercredi matin, une conférence de presse est prévue pour donner davantage de détails sur cette cession. Ensuite, l'assemblée a adopté une subvention exceptionnelle versée aux entreprises hébergées au sein de Nîmes métropole durant la pandémie, qui représente 50% de leurs loyers dans la limite de 15 000 €.

"Pour l'instant Edeis c'est une catastrophe"

L'autre délibération attendue ce soir est au sujet du choix du délégataire de service public pour l'exploitation de l'aéroport Nîmes-Ales-Camargue-Cévennes. C'est à nouveau Edeis qui a été choisi pour une durée de sept ans avec un objectif d'atteindre les 400 000 passagers à l'horizon 2028. *"Je suis inquiet car rappelés que pour l'instant Edeis c'est une catastrophe"*, s'insurge Yoann Gillet, élu d'opposition du Rassemblement national. *"Je suis d'accord avec vous"*, réagit Franck Proust. Une réponse qui peut étonner vis à vis d'un délégataire qui débute un second mandat. *"S'il ne respecte pas son objectif, il y a des pénalités assez importantes qui sont prévues. Le développement de l'aéroport est une ambition qui m'est chère. Chaque euro investi c'est 40€ de retombées. Il y a une clause de revoyure sur trois ans, tient à rassurer le président de l'Agglo, sur les trois propositions que j'avais il n'y avait pas photo, c'était la meilleure. Ils ont compris ce qu'était la stratégie de Nîmes métropole"*.

Même s'il enlève son masque et hoche la tête, Yvan Lachaud ne s'exprime pas sur cette question. *"C'est une course contre la montre. Si Edeis se plante encore et ne prend pas tout de suite la bonne stratégie, ce sera trop tard"*, complète Yoann Gillet. Sur ce vote, 10 abstentions sont enregistrées. *"On passe à celui qui a le plus de travail ce soir, il vient de gagner les élections ça lui donne de la force"*, dicit Franck Proust qui fait la transition pour son vice-président délégué à l'administration des fonds de concours Rémi Nicolas fraîchement élu conseiller départemental. Au total, 53 fonds de concours, subvention destinée aux dépenses d'investissement pour les communes, sont adoptés pour un montant de 4,6 M€ versé par l'Agglo pour un investissement total de 18,9 M€. Peu surprenant, c'est Saint-Gilles qui en bénéficie le plus avec 1,4 M€ pour la commune dirigée par Eddy Valadier. Un conseil qui s'est terminé en un peu moins de trois heures où à la fin les élus ont pu de nouveau partager le traditionnel verre de l'amitié.

Corentin Corger





69€

Un mardi sur deux en 2025 dans ma boîte aux lettres

JE M'ABONNE

LES PLUS LUS



MÉTÉO Il y a 17 h • vu 6300 fois

INTEMPÉRIES La situation sur les routes dans le Gard ce lundi 22 décembre 2025 en soirée



ACTUALITÉS Il y a 20 h • vu 5835 fois

ÉVÉNEMENT L'ancien footballeur et entraîneur Jean-Pierre Papin invité exceptionnel du Nîmes Gard Business Club



FAITS DIVERS Il y a 17 h • vu 4062 fois

NÎMES Interpellation de quatre individus dans le cadre d'un trafic de drogue



POLITIQUE Il y a 19 h • vu 3187 fois

OFFICIEL Municipales 2026 : Valérie Rouverand et Julien Plantier s'unissent pour "L'avenir Nîmois"



MÉTÉO Il y a 3 h • vu 3007 fois

INTEMPÉRIES La situation sur les routes du Gard ce mardi 23 décembre 2025 au matin